

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2014

---

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS263

présenté par  
M. Véran, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 26, substituer au mot :

« à »

l'année :

« , 2015 et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.

Il convient de viser sans ambiguïté chacune des années d'application de la contribution au titre des médicaments destinés au traitement de l'hépatite C.